

الجـمهــوريـــة الجـــزائريـــة الـــديمـقراطيــة الشــعبيـــة

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission Permanente d’Algérie****auprès de l’Office des Nations Unies** **à Genève et des Organisations** **Internationales en Suisse** |  | البعثة الدائمة للجزائر لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف والمنظمات الدولية بسويسرا |

**Déclaration de la Délégation algérienne**

**44e session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Cameroun**

Monsieur le Président,

L’Algérie félicite le Cameroun pour la présentation de son 4e rapport national qui atteste de réels progrès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de l’examen précédent. L’Algérie salue la ratification par le Cameroun de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples relatif aux droits des personnes handicapées en 2021, ainsi que le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants en 2020.

Dans l’esprit de l’engagement constructif, la délégation algérienne souhaite recommander ce qui suit :

1. Poursuivre ses efforts visant à améliorer les infrastructures de santé, en accordant une attention particulière à l'amélioration de l'accès aux soins de qualité pour les populations les plus vulnérables ;
2. Poursuivre ses efforts en vue d’harmoniser sa législation nationale avec les normes internationales relatives aux Droits de l’Homme ;
3. Poursuivre les efforts visant à renforcer le processus de sensibilisation d’éducation et de formation aux droits de l’Homme de la société civile des agents chargés de l’application des lois des journalistes et des syndicats.

Pour terminer, la délégation algérienne souhaite plein succès au Cameroun dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura accepté à l’issue du présent cycle de l’EPU.

Je vous remercie.